

Objet : ABONNEMENTS PLACES DISPONIBLES pour 2020/2021 - ANTENNE REGIONALE DES TRANSPORTS DE LA DROME

Importance : Haute

Valence, le 5 juin 2020

Madame, Monsieur,

En vue de la prochaine rentrée scolaire, l'Antenne Régionale des Transports Interurbains et Scolaires de la Drôme a le plaisir de vous transmettre les éléments d'information relatifs à l'acquisition des **Abonnements « Places disponibles »** 2020/2021 par les familles. Je vous précise que la procédure et les tarifs restent inchangés par rapport à l'année dernière.

Je profite également de ce mail pour vous informer qu'un peu plus de **150 Abonnements Places disponibles ont été chargés pour 2019/2020**, soit plus du double par rapport à l'année 2017/2018, et pour vous remercier vivement pour le partenariat toujours constructif et efficient que nous avons su développer sur le sujet.

Vous trouverez en pièces jointes :

- Un schéma explicitant la procédure pour cette année 2020/2021
- Un courrier que vous pouvez distribuer aux familles intéressées par cet abonnement, afin de pouvoir les informer des conditions inhérentes à la commercialisation de cet abonnement
- **Un tableau à remplir avec l'ensemble des informations et coordonnées relatives aux demandeurs de ces abonnements, à transmettre IMPERATIVEMENT à l'Antenne régionale des Transports de la Drôme pour traitement des demandes** (je vous remercie d'éviter de m'envoyer des demandes individuelles ne figurant pas sur ce tableau pour un meilleur suivi des dossiers). A toutes fins utiles, si certaines familles vous interpellaient sur le cadre officiel de la collecte de ces données en lien avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez leur indiquer que ces informations s'avèrent nécessaires pour créer ou recharger les cartes OÙRA! de leurs enfants ou pour les joindre en cas de besoin (information à apporter en cas de problème ou de situation dégradée du trafic ou précision à demander sur le dossier), qu'elles sont demandées à toutes les familles lors de leur inscription et qu'elles ne seront utilisées qu'à ces fins-là.

Pour rappel, les Abonnements Places disponibles correspondent à des places qui peuvent être attribuées à des **scolaires uniquement**, scolaires qui ne sont pas considérés comme « ayants-droits » au vu de notre Règlement régional des Transports scolaires de la Drôme, et **sous réserve de places disponibles** dans vos véhicules sur des services à titre principale scolaire. Trois tarifications sont possibles :

- **135 €** à l'année pour des trajets A/R quotidiens supérieurs à 12 kms

- **70 €** à l'année pour des trajets A/R quotidiens inférieurs ou égaux à 12 kms (sauf si l'élève a + de 16 ans => 93 €)
- **45 €** pour le dernier trimestre quelle que soit la distance parcourue

L'abonnement spécifique « Places disponibles 26/07 » à **180 €**, mis en place pour des trajets bi-départementaux depuis la Drôme vers l'Ardèche, doit quant à lui faire l'objet d'une demande auprès de la gare routière de Montélimar, après contact avec l'Antenne régionale des Transports de la Drôme.

Nous vous rappelons que **ces abonnements ne concernent que les services spéciaux** mais pas les lignes régulières ni les doublages.

Concernant l'actualité et le COVID 19, si les familles vous questionnent :

- Les élus régionaux ne se sont pas encore prononcés sur l'éventuel remboursement partiel des abonnements 2019-2020
- Nous espérons que le cadre réglementaire aura évolué et que la distanciation sociale dans les cars scolaires ne sera plus de mise à la rentrée. Si cette contrainte demeurait, il est certain que les demandes de « places disponibles » risqueraient de recevoir des réponses négatives. Merci donc, dans l'attente de l'évolution du cadre réglementaire, de ne pas vous engager trop vite auprès des familles.

Je reste bien sûr à votre disposition pour toute précision et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ses salutations distinguées.

Stéphanie FILIPUTTI

Responsable du service Gestion et Relations avec les Usagers
Antenne Régionale des Transports Interurbains et Scolaires de la Drôme
Espace de Rovaltain
Stephanie.filiputti@auvergnerhonealpes.fr
04 26 73 33 12 - 06 70 17 09 04

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Espace de Rovaltain
BP 10205
26 958 Valence cedex 9